



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Guadeloupe : parcs naturels

Question écrite n° 5291

## Texte de la question

M. Ernest Moutoussamy rappelle à M. le ministre de l'environnement que le parc national de la Guadeloupe doit mener à bien de toute urgence des opérations d'intérêt touristique et des opérations relatives au fonctionnement de l'institution. Lors du discours qu'il a prononcé à l'occasion du 30e anniversaire du parc national de la Vanoise, il a fait état d'une enveloppe supplémentaire de 15 millions de francs utilisable dans le cadre du plan de soutien de l'activité et de l'emploi décidé par le Gouvernement. Il lui demande de lui indiquer le montant des crédits qu'il pense attribuer au parc national de la Guadeloupe.

## Texte de la réponse

Le parc national de la Guadeloupe bénéficie d'une attention particulière du ministère de l'environnement. Les financements de la zone périphérique (trois communes) sont maintenus à un niveau élevé. Ils sont, par exemple, le double de ceux attribués au parc national de Port-Cros. Les financements des équipements nécessaires à la modernisation de l'accueil sont augmentés au fur et à mesure de la présentation de projets fiables. Il faut noter que le parc a préfinancé des opérations menées avec les collectivités et soutenues par l'Europe malgré les risques de retard des remboursements qui mettent en difficulté sa trésorerie : 1991, 3 500 000 francs ; 1992, 3 693 000 francs ; 1993, 2 720 000 francs ; 1994, 4 167 000 francs, dont 725 592 francs sur la gestion de fin 1993. Si effectivement aucune opération n'a été financée sur le plan de relance, un crédit exceptionnel de 725 592 francs a été affecté en complément de programme ordinaire pour préparer le programme 1994. Dès que le parc aura fourni un programme d'aménagement, comme le prévoient les textes, un effort particulier sera fait pour financer les priorités qui auront été dégagées localement. Le ministère de l'environnement soutient l'action internationale du parc dans la région Caraïbes grâce à des financements spécifiques. Par exemple en 1992, 500 000 francs au centre d'action régional Caraïbes pour un équipement en cartographie informatique et 100 000 francs par an pour le fonctionnement. 320 000 francs sont affectés à la gestion de la réserve naturelle du Grand-Cul de Sac-marin, confiée au parc national, ce qui est rarement le cas des parcs métropolitains, qui prennent en charge sur leur budget courant les réserves qui leur sont confiées. L'action du ministère de l'environnement vise à faire du parc national de la Guadeloupe un exemple de gestion durable dans les Caraïbes. Les moyens affectés sont déjà très importants et ils pourront être développés en fonction des programmes concrets organisant une réalisation planifiée à moyen terme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Moutoussamy Ernest](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5291

**Rubrique :** Dom

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 30 août 1993, page 2688

**Réponse publiée le** : 13 décembre 1993, page 4500